

Les embauches progressent à nouveau au 1^{er} trimestre 2023

Au 1^{er} trimestre 2023, en France métropolitaine, 6 504 300 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors agriculture, intérim et particuliers employeurs), soit 0,7% de plus qu'au trimestre précédent (après -0,2% au 4^e trimestre 2022). Le nombre d'embauches en contrat à durée déterminée (CDD) augmente (+0,9% après -0,1%), tandis que celui en contrat à durée indéterminée (CDI) diminue légèrement (-0,2% après -0,8%).

6 366 900 contrats prennent fin au 1^{er} trimestre 2023, soit 0,3% de moins qu'au trimestre précédent (après -0,7% au 4^e trimestre 2022). 5 224 400 CDD se terminent sur le trimestre, en baisse de 0,8% (après -1,2% au trimestre précédent), alors que le nombre de fins de CDI s'accroît (+2,1% après +1,6%), porté par la nouvelle hausse des démissions.

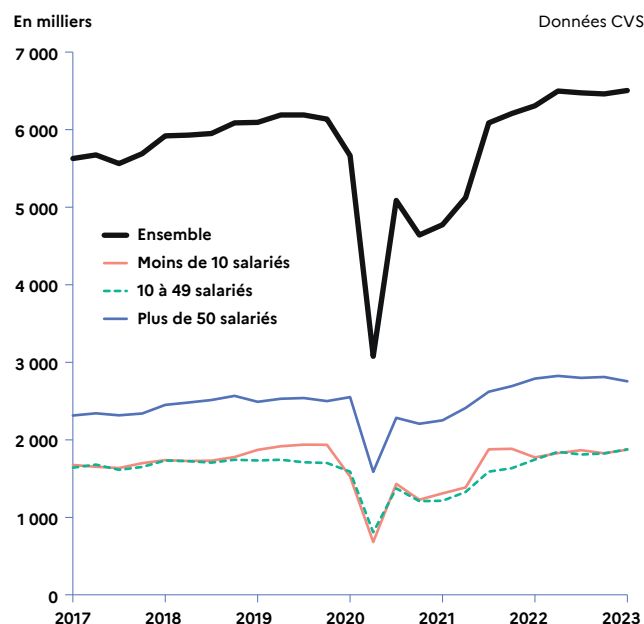
Les embauches progressent au 1^{er} trimestre 2023

Au 1^{er} trimestre 2023, en France métropolitaine, 6 504 300 contrats de travail sont signés dans le secteur privé (hors missions d'intérim, agriculture et particuliers employeurs, graphique 1), soit 0,7% de plus qu'au trimestre précédent (après -0,2% au 4^e trimestre 2022, tableau 1). Sur un an, le nombre d'embauches augmente de 3,1%.

La hausse des embauches au 1^{er} trimestre 2023 concerne notamment les établissements comptant moins de 10 salariés (+2,5% après -2,0% au 4^e trimestre 2022) ainsi que ceux comptant entre 10 et 49 salariés (+2,9% après +0,7%). En revanche, les embauches diminuent dans les établissements de plus de 50 salariés (-1,9% après +0,3%).

La hausse des embauches au 1^{er} trimestre 2023 concerne essentiellement le secteur tertiaire (+0,7% après -0,1% au 4^e trimestre 2022) et plus particulièrement les secteurs de l'hébergement-restauration (+3,1% après +5,4%), des services aux entreprises (+2,2% après -1,1%) ou encore des services aux ménages (+1,1% après -2,1%); elles diminuent en revanche dans le commerce (-1,7% après -3,9%). Les embauches augmentent plus modérément dans l'industrie (+0,3% après -2,1%) et se replient à l'inverse dans la construction (-0,7% après -1,4%). ●●●

GRAPHIQUE 1 | Nombre d'embauches par taille d'établissement



Lecture: dans les établissements de 50 salariés et plus, 2 755 000 contrats sont signés au 1^{er} trimestre 2023.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO (données corrigées des variations saisonnières, CVS).

TABLEAU 1 | Embauches par taille d'établissement, secteur d'activité et nature de contrat

Données CVS

	Niveau (en milliers)	Variation T/T-1 (en %)		Variation T/T-4 (en %)
		2022 T4	2023 T1	2023 T1
Ensemble	6 504,3	-0,2	0,7	3,1
Moins de 10 salariés	1 872,7	-2,0	2,5	5,7
de 10 à 49 salariés	1 876,6	0,7	2,9	7,5
50 salariés et plus	2 755,0	0,3	-1,9	-1,2
Industrie	230,2	-2,1	0,3	0,1
Construction	167,3	-1,4	-0,7	-2,2
Tertiaire	6 106,8	-0,1	0,7	3,4
<i>dont commerce</i>	583,1	-3,9	-1,7	-8,5
<i>dont hébergement-restauration</i>	939,2	5,4	3,1	27,0
<i>dont information-communication</i>	525,5	-1,0	0,8	-1,8
<i>dont services aux entreprises</i>	1 263,4	-1,1	2,2	-2,3
<i>dont tertiaire non marchand</i>	1 532,7	0,6	-0,8	0,6
<i>dont services aux ménages</i>	1 011,5	-2,1	1,1	8,7
CDI	1 145,1	-0,8	-0,2	1,5
CDD	5 359,2	-0,1	0,9	3,5
Missions d'intérim	5 334,0	2,6	-2,6	-2,2

Note: Le secteur des services aux ménages correspond au secteur RZ de la nomenclature d'activités française (Naf) et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services.
Lecture: 1145100 CDI sont signés au 1^{er} trimestre 2023, soit 0,2% de moins qu'au 4^e trimestre 2022 et 1,5% de plus qu'au 1^{er} trimestre 2022.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs. France métropolitaine, secteurs privés hors agriculture pour les missions d'intérim.

Source: Dares, MMO, missions d'intérim.

●●● Le nombre de nouvelles missions d'intérim recule au 1^{er} trimestre 2023 (-2,6% après +2,6% le trimestre précédent) et s'élève à 5334000 en métropole, hors agriculture [1]. Le nombre d'embauches d'intérimaires se situe en dessous du niveau atteint un an auparavant (-2,2%).

Au 1^{er} trimestre 2023, les embauches en CDI diminuent légèrement

Au 1^{er} trimestre 2023, les embauches en CDI se replient de 0,2%, à 1 145 100 (après -0,8% au 4^e trimestre 2022). À l'inverse, les embauches en CDD progressent (+0,9%, à 5 359 200, après -0,1%). La part des CDD dans les embauches augmente de +0,2 point au 1^{er} trimestre 2023, à 82,4% (graphique 2).

Sur un an, les embauches en CDI comme en CDD sont en hausse (respectivement +1,5% et +3,5%).

Les fins de contrat diminuent légèrement au 1^{er} trimestre 2023

Le nombre de fins de contrat recule au 1^{er} trimestre 2023 (-0,3% après -0,7% au 4^e trimestre 2022) et atteint 6366900 (graphique 3). Sur un an, il augmente de 2,9% (tableau 2).

TABLEAU 2 | Fins de contrat de travail par taille d'établissement, secteur d'activité et nature de contrat

Données CVS

	Niveau (en milliers)	Variation T/T-1 (en %)		Variation T/T-4 (en %)
		2022 T4	2023 T1	2023 T1
Ensemble	6 366,9	-0,7	-0,3	2,9
Moins de 10 salariés	1 811,8	-2,4	1,8	6,5
de 10 à 49 salariés	1 854,3	0,7	1,9	7,6
50 salariés et plus	2 700,8	-0,5	-3,1	-2,2
Industrie	219,1	-1,9	-0,2	-2,2
Construction	169,9	-0,7	1,8	0,1
Tertiaire	5 977,8	-0,7	-0,4	3,2
<i>dont commerce</i>	566,4	-1,3	-5,5	-10,7
<i>dont hébergement-restauration</i>	860,1	-1,4	-2,1	21,3
<i>dont information-communication</i>	526,3	0,6	1,8	0,7
<i>dont services aux entreprises</i>	1 248,3	-1,1	3,0	0,1
<i>dont tertiaire non marchand</i>	1 531,6	0,9	-0,9	0,3
<i>dont services aux ménages</i>	1 001,6	-2,4	0,0	10,8
CDD	5 224,4	-1,2	-0,8	2,7
<i>dont CDD de plus d'un mois arrivés à terme</i>	822,8	-6,8	0,7	-4,7
<i>dont CDD de moins d'un mois arrivés à terme</i>	4 194,8	0,0	-1,0	4,4
<i>dont ruptures anticipées</i>	206,8	-0,5	-1,9	-1,5
CDI	1 142,4	1,6	2,1	4,3
<i>dont démissions</i>	496,6	-0,5	3,7	3,4
<i>dont ruptures conventionnelles</i>	128,5	4,4	0,2	2,3
<i>dont licenciements économiques</i>	20,9	-0,1	-5,7	-18,2
<i>dont licenciements non économiques</i>	151,3	-0,8	-1,8	-2,9
<i>dont départs en retraite</i>	67,7	1,7	3,2	8,0
<i>dont fins de période d'essai</i>	241,8	6,5	1,6	11,5
<i>dont autres motifs de fin</i>	35,5	2,7	13,0	23,4

Note: Le secteur des services aux ménages correspond au secteur RZ de la nomenclature d'activités française (Naf) et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services.
Lecture: 5224400 CDD prennent fin au 1^{er} trimestre 2023, soit 0,8% de moins qu'au 4^e trimestre 2022 et 2,7% de plus qu'au 1^{er} trimestre 2022.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO.

Le recul des fins de contrat concerne seulement les établissements comptant plus de 50 salariés (-3,1% après -0,5% au 4^e trimestre 2022). À l'inverse, les fins de contrat augmentent dans les établissements de moins de 10 salariés et ceux comptant entre 10 et 49 salariés (respectivement +1,8% et +1,9%, après -2,4% et +0,7%).

Le nombre de fins de contrat diminue dans le secteur tertiaire (-0,4% après -0,7% au 4^e trimestre 2022) et notamment dans le commerce (-5,5% après -1,3%), l'hébergement-restauration (-2,1% après -1,4%) et le tertiaire non-marchand (-0,9% après +0,9%). Les fins de contrat décroissent aussi dans l'industrie (-0,2% après -1,9%), mais rebondissent dans la construction (+1,8% après -0,7%).

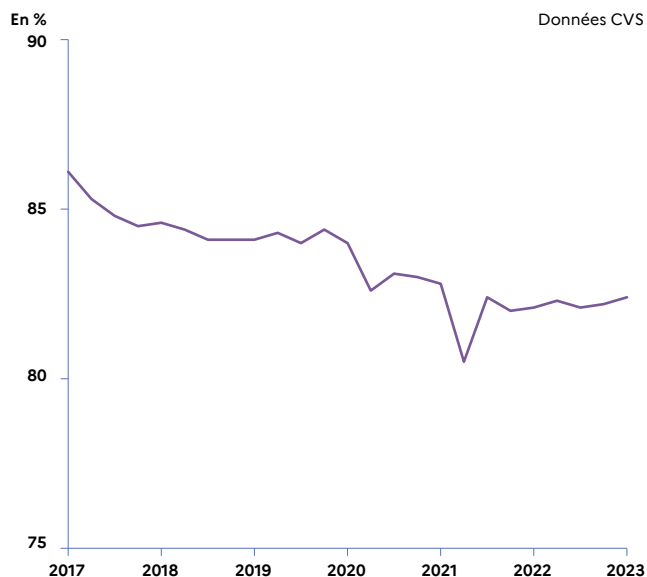
Au 1^{er} trimestre 2023, le nombre de fins de CDD diminue de nouveau (-0,8% après -1,2% au 4^e trimestre 2022, graphique 4). Les CDD de moins d'un mois arrivés à terme diminuent (-1,0% après 0,0%) (éclairage). Les ruptures anticipées de CDD diminuent

également (-1,9% après -0,5%). À l'inverse, les CDD de plus d'un mois arrivés à terme progressent (+0,7% après -6,8%). Au total, 5 224 400 CDD prennent fin au 1^{er} trimestre 2023, soit 2,7% de plus qu'à la même période l'année précédente.

Au 1^{er} trimestre 2023, le nombre de fins de CDI progresse (+2,1% après +1,6% au 4^e trimestre 2022) et excède de 4,3%

le niveau atteint au 1^{er} trimestre 2022. Ce sont notamment les démissions, les fins de période d'essai et les départs en retraite après un CDI qui progressent (respectivement +3,7%, +1,6% et +3,2%, graphique 5). À l'inverse, les licenciements économiques et les licenciements non économiques se replient (respectivement -5,7% et -1,8%, après -0,1% et -0,8%), et les ruptures conventionnelles se stabilisent (+0,2% après +4,4%). ●

GRAPHIQUE 2 | Part de CDD dans les embauches (hors intérim)

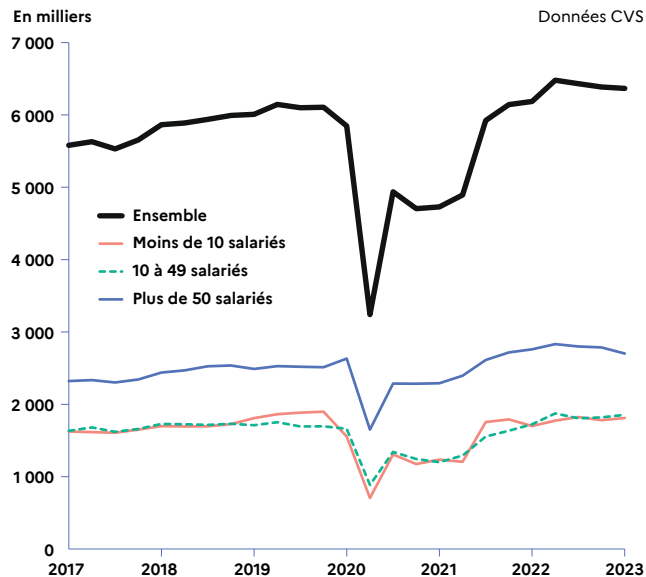


Lecture: au 1^{er} trimestre 2023, 82,4% des embauches hors intérim se font en CDD.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO.

GRAPHIQUE 3 | Nombre de fins de contrat de travail par taille d'établissement

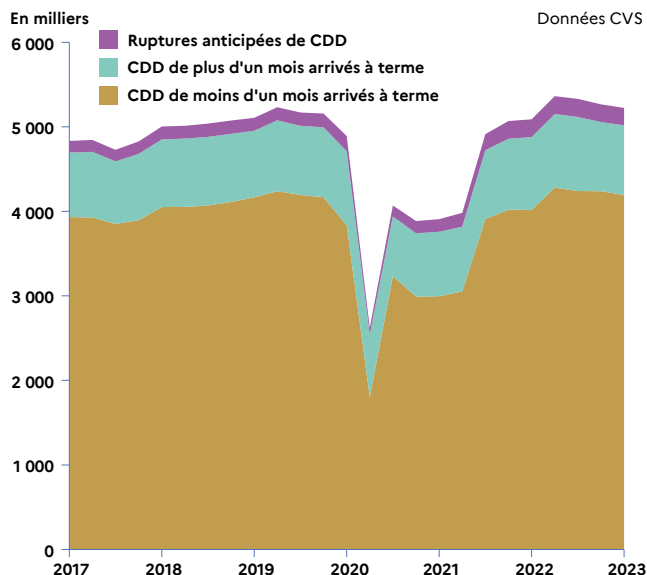


Lecture: dans les établissements de 50 salariés et plus, 2 700 800 contrats se terminent au 1^{er} trimestre 2023.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO.

GRAPHIQUE 4 | Nombre de CDD arrivés à terme et de ruptures anticipées de CDD



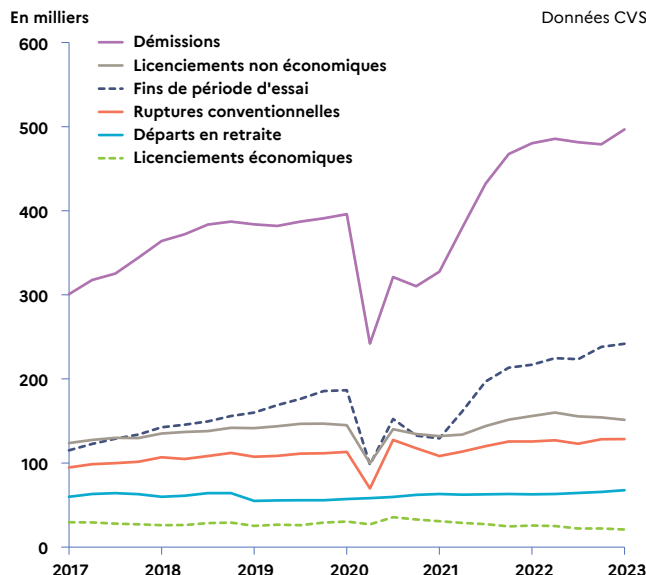
Note: ces données sont corrigées des variations saisonnières et tiennent notamment compte du fait que les premiers trimestres sont usuellement des points bas pour les CDD de moins d'un mois (éclairage).

Lecture: au 1^{er} trimestre 2023, 4 194 800 sont des CDD de moins d'un mois arrivés à terme.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO.

GRAPHIQUE 5 | Nombre de fins de CDI par motif



Lecture: 496 600 CDI prennent fin au 1^{er} trimestre 2023 suite à des démissions.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO.

ÉCLAIRAGE • Le pic estival de CDD courts concerne les salariés de moins de 25 ans, celui du printemps touche leurs aînés

L'usage des CDD de moins d'un mois dépend de la période de l'année

En moyenne entre 2018 et 2022, hors période de crise sanitaire, 4,2 millions de CDD courts arrivent à terme chaque trimestre dans le secteur privé¹. Le recours à ce type de contrat est saisonnier: il est moins fréquent lors des premiers trimestres (3,7 millions en moyenne, graphique 1A) et inversement plus répandu lors des deuxième et troisième trimestres (plus de 4,3 millions chaque trimestre), où il excède le recours moyen respectivement de 5% et 4% (soit respectivement +224 000 et +174 000).

Suivant leur âge, les salariés ne sont pas touchés de la même manière par les fluctuations saisonnières du recours à ce type de contrat. Le supplément de CDD courts observé au cours des deuxième et troisième trimestres concerne exclusivement des salariés de plus de 25 ans (graphique 1B), tandis que le pic estival est uniquement attribuable aux moins de 25 ans (graphique 1C). Ainsi, en moyenne chaque année sur la période considérée, un tiers des CDD courts signés par les jeunes l'est durant l'été. Le moindre recours aux CDD courts durant les premiers trimestres concerne à la fois les salariés de moins de 25 ans et ceux qui sont plus âgés. En fin d'année, le nombre de CDD courts signés par les jeunes est inférieur à la moyenne, alors qu'il la dépasse pour les plus de 25 ans.

Le moindre recours aux CDD courts aux premiers trimestres tient notamment aux secteurs des services aux entreprises, de l'hébergement-restauration ou encore des services aux ménages

Au cours des premiers trimestres, la plupart des secteurs recourent nettement moins aux CDD courts que le reste de

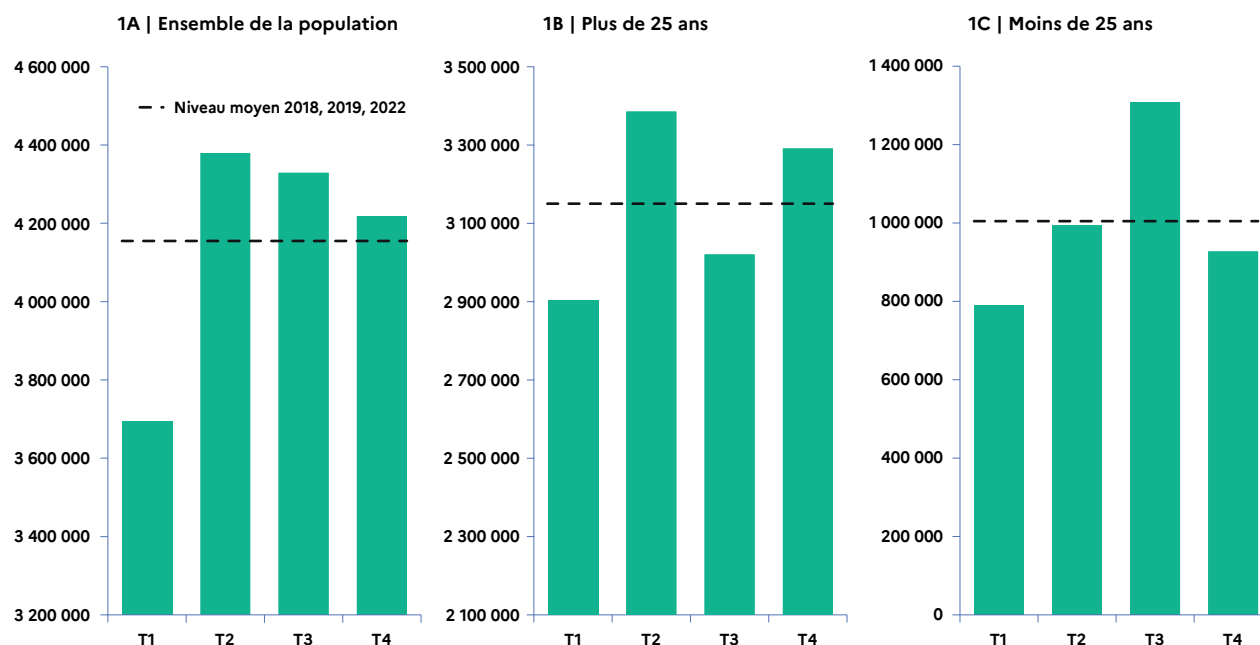
l'année, sauf l'information-communication qui connaît un creux plus tardif, durant les troisième trimestres (graphique 2). Dans l'hébergement-restauration, dans le tertiaire non marchand et dans le commerce, le troisième trimestre est usuellement une période où le recours aux CDD courts est élevé, notamment du fait des contrats saisonniers estivaux et des remplacements liés aux congés d'été. Les services aux ménages, qui comprennent notamment les arts, spectacles et activités récréatives, se distinguent par un usage important des CDD courts aux quatrième trimestres de chaque année.

Le surplus de CDD courts pour les jeunes aux troisième trimestres tient notamment au tertiaire non marchand, à l'hébergement-restauration et au commerce

Les pics de fins de CDD courts enregistrés durant les troisième trimestres sont portés par les moins de 25 ans dans tous les secteurs où ils sont observés, et notamment dans l'hébergement-restauration, dans le secteur tertiaire non marchand et dans le commerce (respectivement +59 000, +79 000 et +64 000 fins de CDD courts par rapport au niveau annuel moyen observé pour chaque secteur et cette catégorie d'âge). Les jeunes en études sont en vacances à cette période de l'année: ils sont susceptibles d'être recrutés dans les secteurs qui ont des besoins de main-d'œuvre saisonnière à l'été.

Inversement, les salariés de plus de 25 ans portent toute la saisonnalité des fins de CDD courts dans l'information-communication, ainsi que les pics saisonniers des deuxième trimestres dans les services aux ménages et dans le tertiaire non marchand (respectivement +76 000 et +51 000 fins de CDD courts).

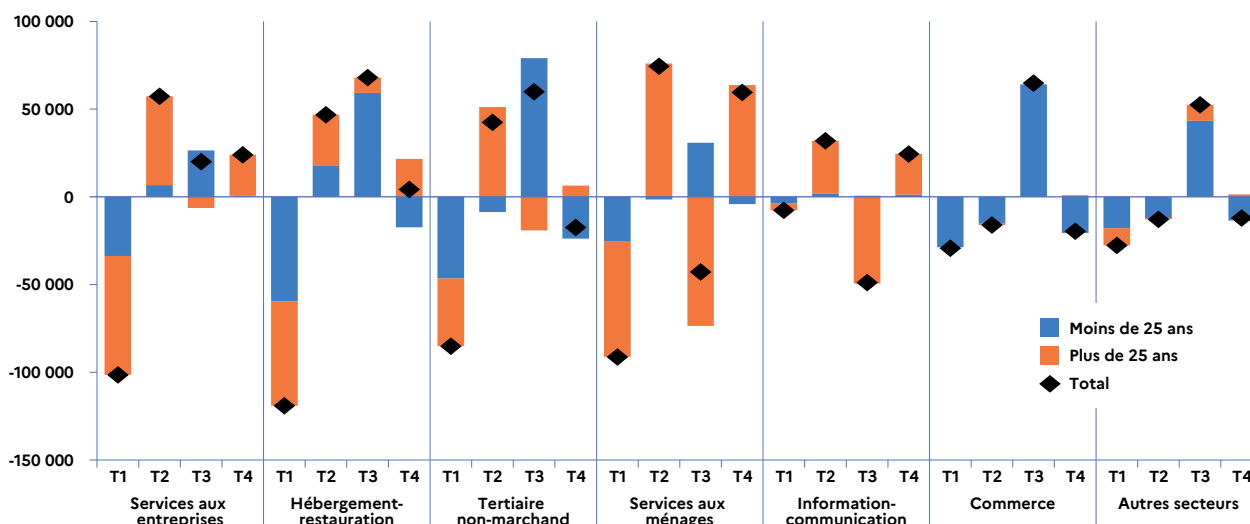
GRAPHIQUE 1 | CDD courts par trimestre pour l'ensemble des secteurs privés (hors agriculture, hors intérim): données brutes



Lecture: en moyenne sur les années 2018, 2019 et 2022, dans l'ensemble du secteur privé, 3 700 000 CDD courts prennent fin au premier trimestre.
Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.
Source: Dares, MMO (données brutes).

¹ Les CDD courts correspondent aux CDD arrivés à terme de moins d'un mois. Les moyennes présentées sont estimées de 2018 à 2022, mais hors 2020-2021 car le profil saisonnier de ces années est affecté par la crise sanitaire. Elles portent sur le champ privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs. Elles sont calculées à partir des données brutes, c'est-à-dire non corrigées des variations saisonnières (CVS).

GRAPHIQUE 2 | Écarts au niveau moyen annuel des CDD courts par secteur d'activité et contributions par classe d'âge: données brutes



Note: sont regroupés dans les « Autres secteurs » l'industrie, la construction, le transport-entreposage ainsi que les activités immobilières et financières. Le secteur des services aux ménages correspond au secteur RZ de la nomenclature d'activités française (Naf) et comprend notamment les arts, spectacles et activités récréatives, ainsi que d'autres activités de services.

Lecture: en moyenne au premier trimestre de chaque année en 2018, 2019 et 2022, le nombre de CDD courts qui s'achèvent dans les services aux entreprises pour les salariés de moins de 25 ans est inférieur de 34 000 au niveau moyen observé durant ces mêmes années pour ce secteur et cette catégorie d'âge. Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO (données brutes).

ENCADRÉ 1 • Les données sur les mouvements de main-d'œuvre

Source

Avant 2015, deux sources de données étaient mobilisées pour suivre les mouvements de main-d'œuvre: la déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO), exhaustive pour tous les établissements de plus de 50 salariés et l'enquête complémentaire trimestrielle (EMMO), qui échantillonnait les établissements de moins de 50 salariés. Depuis lors, les déclarations sociales nominatives (DSN) sont venues se substituer à ces deux sources. Un document d'études détaille la méthodologie retenue pour assurer ce changement de source [2]. Une note [3] détaille

des évolutions méthodologiques ultérieures, notamment l'intégration des établissements de moins de 10 salariés, initialement hors champ lors de la reprise de la diffusion des mouvements de main-d'œuvre en juin 2018 [4].

Champ

Les données sont représentatives de l'ensemble des établissements français employeurs de France métropolitaine des secteurs privés hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

TABLEAU E1 | Révisions des principaux agrégats des mouvements de main-d'œuvre

Données CVS

	Évolutions trimestrielles (en %)			
	DI T4 2022		DI T1 2023	
	2022 T3	2022 T4	2022 T3	2022 T4
Embauches	-1,5	-1,6	-0,3	-0,2
<i>Embauches en CDD</i>	-2,3	-1,5	-0,5	-0,1
<i>Embauches en CDI</i>	2,3	-1,7	0,5	-0,8
Fins de contrat	-3,5	1,1	-0,7	-0,7
<i>Fins de contrat en CDD</i>	-4,0	0,9	-0,6	-1,2
<i>Fins de contrat en CDI</i>	-0,7	1,9	-1,4	1,6

Lecture: lors de la publication du Dares Indicateur (DI) du 4^e trimestre 2022 en avril 2023, les embauches diminuaient de 1,6% au 4^e trimestre 2022, contre une baisse de 0,2% dans la présente publication.

Champ: France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source: Dares, MMO.

Avertissements

La reconstitution des mouvements de main-d'œuvre à partir des DSN nécessite un travail méthodologique conséquent, qui peut être amené à évoluer dans le temps. Les séries présentées dans ce *Dares Indicateurs* sont susceptibles d'être révisées ultérieurement, lorsqu'il y aura davantage de recul sur les données des DSN.

Les contrats de sécurisation professionnelle peuvent être déclarés soit en licenciements économiques soit en autres motifs de fin de CDI.

Révisions

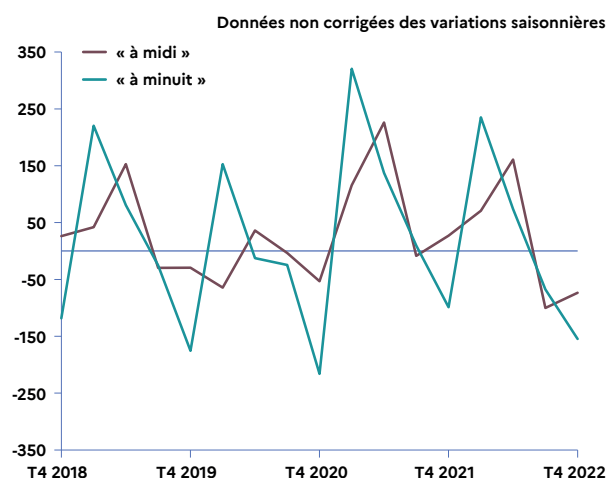
Par rapport aux estimations diffusées le 3 avril 2023, le tableau E1 présente les révisions des principaux agrégats (embauches, fins de contrat) pour les deux derniers trimestres. La mise à disposition de données sectorielles plus fines ainsi que la révision des modèles de correction des variations saisonnières (CVS) entraînent des révisions plus marquées qu'habituellement. Ces modifications sont détaillées dans la [note de révision des séries des mouvements de main-d'œuvre](#).

ENCADRÉ 2 • D'importantes différences de concept entre les données sur les mouvements de main-d'œuvre et les estimations trimestrielles d'emploi

L'écart entre les entrées et les sorties mesurées chaque trimestre *via* les mouvements de main-d'œuvre ne correspond pas à la variation trimestrielle issue des Estimations d'emploi produites par l'Insee, en collaboration avec l'Urssaf Caisse Nationale et la Dares. En particulier :

- Les champs géographiques et sectoriels diffèrent : les mouvements de main-d'œuvre portent sur le champ salarié privé, hors agriculture, intérim et particuliers employeurs de France métropolitaine ; les Estimations trimestrielles d'emploi couvrent le champ salarié privé (hors activités extraterritoriales) pour l'estimation flash, voire l'ensemble des secteurs (hors activités extraterritoriales) pour la seconde estimation publiée 70 jours après la fin du trimestre, en France hors Mayotte.
- Le concept mesuré n'est pas équivalent : les Estimations d'emploi sont corrigées de la multi-activité - une personne ayant simultanément plusieurs contrats n'est comptée qu'une seule fois -, alors que les mouvements de main-d'œuvre recensent l'ensemble des contrats.
- La mesure n'est pas effectuée au même moment. Ainsi, les Estimations d'emploi se basent sur un mode de comptabilisation des effectifs « à midi » : autrement dit, un salarié dont le contrat se termine le dernier jour du trimestre est comptabilisé dans les Estimations d'emploi. *A contrario*, soustraire les entrées et les sorties mesurées dans les mouvements de main-d'œuvre permet d'estimer la variation du nombre de salariés « à minuit » : un salarié dont le contrat se termine le dernier jour du trimestre

GRAPHIQUE E2 | Evolutions des effectifs selon des mesures « à midi » ou « à minuit »



Champ : France métropolitaine, secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source : Dares, MMO (données non corrigées des variations saisonnières).

est comptabilisé dans les sorties et ne figure plus dans les effectifs comptés « à minuit ». L'ampleur de l'écart entre ces deux mesures des effectifs « à midi » et « à minuit » est potentiellement conséquente (graphique E2).

Victor Barry (Dares)

Pour en savoir plus

Toutes les séries des mouvements de main-d'œuvre sont disponibles *via* [l'application interactive](#).

- [1] Biotteau A.-L. (2023), « [L'emploi intérimaire recule au 1^{er} trimestre 2023 \(-2,2%\)](#) », *Dares Indicateurs* n° 35, juin.
- [2] Milin K. (2018), « [CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ?](#) », *Dares Analyses*, Dares, n° 26, juin.
- [3] Milin K. (2018), « [Reconstitution des mouvements de main-d'œuvre depuis 1993 : guide méthodologique](#) », *Document d'études*, Dares, n° 221, juin.
- [4] Milin K. (2020), « [Données sur les mouvements de main-d'œuvre : évolutions méthodologiques entre juin 2018 et juillet 2020](#) », *Note*, Dares, juillet.

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

Mise en page
Dares, ministère du Travail,
du Plein emploi et de l'Insertion

Réponses à la demande
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

STATISTIQUE
PUBLIQUE